



ASSEMBLÉE NATIONALE

15ème législature

Implication de la France - Bicentenaire de l'indépendance de la Grèce 1821

Question écrite n° 22909

Texte de la question

Mme Marietta Karamanli attire l'attention de M. le ministre de l'Europe et des affaires étrangères sur l'implication de la France dans l'anniversaire du bicentenaire de l'indépendance de la Grèce en 1821. En effet, la France a été très présente lors des années suivant la libération du joug ottoman et lors de la constitution d'un nouvel État hellénique. L'indépendance grecque fut à bien des égards une affaire française et européenne. La députée a pu d'ailleurs constater le souvenir entretenu de cet attachement lors de deux récents déplacements en mars 2019 à Patras et en juillet 2019 à Thessalonique et en se rendant dans les établissements de l'institut français de Grèce de ces mêmes villes. Les États-Unis apporteront une aide financière à cet événement en ayant le souci de rappeler les liens étroits qu'ils entretiennent aujourd'hui avec cet État européen. Elle lui demande comment la France et l'Union européenne entendent accompagner cet événement sur place et en Europe.

Texte de la réponse

Le rôle joué par la France afin d'aider la Grèce, en 1821, à conquérir son indépendance face à l'empire ottoman, est au fondement de la relation d'exceptionnelle confiance qui unit nos deux pays. Comme l'a lui-même déclaré le Premier ministre Mitsotakis lors de sa visite à Paris, le 22 août dernier, "les relations entre nos deux pays sont historiques, profondes et perdurent." Les relations bilatérales entre nos deux pays ont été renforcées dans de nombreux domaines dans le cadre du partenariat stratégique établi en 2015 (politique, économique, linguistique et éducatif, culturel, défense). Ces relations sont également fondées sur une vision commune des principaux enjeux européens, mise en avant notamment lors de la visite d'Etat en Grèce du Président de la République en septembre 2017. Lors de la première visite à Paris du Premier ministre Mitsotakis en août dernier, les deux parties ont marqué leur volonté de poursuivre dans cette voie. La volonté du Président de la République et du gouvernement, dans ce contexte historique et politique, est de contribuer pleinement au succès des commémorations du 200e anniversaire de l'indépendance de la Grèce. Les deux ministres de la culture ont évoqué cette question lors de leur rencontre le 15 novembre dernier. L'implication de la France, qui est en cours de définition, devrait se situer à plusieurs niveaux : coopérations entre musées (notamment le musée du Louvre et le musée de l'Acropole, avec des prêts d'œuvre de l'Antiquité grecque), programmation d'Elefsina, qui sera capitale européenne de la culture en 2021, programmation spécifique de l'Institut français de Grèce, et enfin contribution qui sera sollicitée par la Grèce auprès de la France pour son propre programme d'événements, au titre des Etats qui à partir des années 1820, ont joué un rôle moteur dans la promotion du "philhellénisme". Cette échéance constituera l'un des axes forts de nos échanges bilatéraux dans l'année à venir.

Données clés

Auteur : [Mme Marietta Karamanli](#)

Circonscription : Sarthe (2^e circonscription) - Socialistes et apparentés

Type de question : Question écrite

Numéro de la question : 22909

Rubrique : Politique extérieure

Ministère interrogé : [Europe et affaires étrangères](#)

Ministère attributaire : [Europe et affaires étrangères](#)

Date(s) clé(e)s

Question publiée au JO le : [17 septembre 2019](#), page 8146

Réponse publiée au JO le : [24 décembre 2019](#), page 11391